

CAMP DE JOUR

BRACELETS DE PISCINE

Afin que les sauveteurs assurent une surveillance efficace, tous les enfants nécessitant le port d'une VFI ou ayant des restrictions à la piscine seront clairement identifiés à l'aide d'un bracelet de couleur vive remis à l'enfant chaque lundi. Le bracelet est vérifié à son arrivée au vestiaire et doit être conservé sur le bras de l'enfant toute la semaine.

La piscine municipale extérieure peut fournir une VFI à votre enfant. Cependant, nous suggérons que celui-ci apporte sa VFI de la maison. Seulement les vestes **certifier VFI** seront autorisés au camp de jour. N'oubliez pas de les identifier et de considérer les déplacements qui se font à pied.

La profondeur de la zone de baignade a une dénivellation de 1 mètre à 1 mètre 50.

Voici la légende des bracelets :

Enfant nécessitant une VFI et ayant accès à la partie creuse

Enfant nécessitant une VFI **seulement** pour la partie creuse

Enfant nécessitant une VFI et **n'**ayant **pas** accès à la partie creuse

Enfant **n'**ayant **pas** besoin d'une VFI et **n'**ayant **pas** accès à la partie creuse

Enfant **n'**ayant **pas** besoin d'une VFI et ayant accès à la partie creuse (aucun bracelet)